

PLEURS ET GÉMISSEMENTS A LA SOCIÉTÉ RAMCO S.A. :

Un personnel aux abois, une direction insensible,
des conditions de vie et de travail nauséabondes



Une des surfaces commerciales de la société RAMCO S.A. à Lomé

SOMMET SUR LA SÉCURITÉ MARITIME :

Le gouvernement met les
bouchées doubles, l'opposition
apprécie diversement



Mme Adjamagbo-Johnson (CDPA) Agbéyomé Kodjo (OBUTS)

ECONOMIE/ TOURISME :

Le gouvernement travaille pour
que le slogan "tourisme pour tous"
soit une réalité dans le pays



Mme Bernadette Legam-Babouki, ministre en charge du Tourisme

ECONOMIE/ CONSOMMATION:

Baisse de 1,4% des prix à la Consommation
au mois d'Août 2016 en glissement annuel



Tomates rondes (Pommes) (-56,1%)

P2&6

TRANSPORT/HAUSSE

DU TARIFF DES PEAGES :

L'ATC demande la suspension
de l'arrêté ministériel



Agouta Aladjou, SG de l'ATC

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalement.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 27 Sept. 2016
Matin:
Ciel nuageux
24°C
Après-midi:
Ciel Drageux
30°C

LES NUMEROS VERT DE VOTRE

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

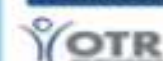
N° VERT
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201

Renseignements



FEDERER POUR SAIR



Internet à partir de :

15 000 F/TTC

Pour un volume de 5 Go
valable pendant 30 jours

En plus, vous téléphonez à petit prix!

- Jusqu'à 36 F la minute en heures pleines
- Jusqu'à 36 F les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau

EDITO

Nécessité pour TOGOCEL de faire des efforts

S'IL EST une connexion téléphonique qui stagne ou ne rassure pas tout le temps, c'est bien le Réseau Togocel qui au lieu d'offrir un service de qualité irréprochable aux consommateurs, ne fait aucun effort en ce sens.

Le réseau laisse vraiment à désirer et le commun des mortels ne se réveille que déçu tous les jours. C'est à croire que certains sont apparemment satisfaits de cette qualité de service. Pour la grande majorité des Togolais, le Réseau Togocel est une déception au plus d'un titre. L'essentiel, dira-t-on de ce réseau de téléphonie mobile c'est de faire rien que le profit sans en contrepartie offrir aux citoyens togolais une prestation impeccable.

Le manque de concurrence entre les réseaux de téléphonie mobiles au Togo laisse le consommateur abusé, exposé à toutes sortes de prestation de service au rabais.

Nécessité donc pour Togocel de faire des efforts substantiels qui cadreraient avec les publicités qu'on qualifierait facilement d'abusives.

Crédo TETTEH

ECONOMIE/ TOURISME :

Le gouvernement travaille pour que le slogan "tourisme pour tous" soit une réalité dans le pays

LA JOURNÉE Mondiale du Tourisme (JMT) est célébrée ce 27 septembre, une occasion saisie par la ministre en charge du tourisme de plaider pour un tourisme domestique.

Instituée depuis 1979 par l'Organisation Mondiale du Tourisme, la JMT a pour objectif de faire prendre conscience de l'importance du tourisme du point de vue social, culturel, économique et politique. Elle est commémorée dans tous les pays membres de l'Organisation par une série de manifestations.

Dans une allocution de circonstance, Bernadette Legzim-Balouki a indiqué que le tourisme devient de plus en plus une exigence de la nature humaine. Selon elle, le tourisme n'est pas un privilège, mais un droit pour tous. "Il ne peut donc pas être limité à certaines couches sociales ou à certaines zones de notre planète", a-t-elle dit.

Le thème retenu cette année par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) est "Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous". Selon la ministre, ce thème s'inscrit bien dans les Objectifs de développement Durable et représente un appel de l'OMT à tous les Etats parties, de tout mettre en œuvre pour que l'exploitation et la pratique du tourisme soient accessibles à tous.

Les statistiques de l'OMT révèlent qu'en 2015, le nombre d'arrivées de touristes internationaux s'est élevé à 1 milliard 184 millions et, suivant les prévisions, il atteindra la barre des deux milliards en 2030. Ces chiffres ne tiennent pas compte du tourisme intérieur des pays membres qui sont de loin plus importants encore que pour le tourisme international.

Une évolution positive qui amène Mme Balouki à déclarer que le tourisme devient de plus en plus une exigence de la nature humaine. "Le tourisme, de par la diversité des populations qu'il met ensemble, assure de toute évidence une mission de cohésion sociale" relève la ministre qui n'a pas manqué de mettre en lumière les efforts du gouvernement en faveur du développement et de la promotion du tourisme. On peut citer pêle-mêle, l'adoption du document de politique nationale du tourisme en 2011, la validation du plan directeur de développement et d'aménagement touristique en 2014, la rénovation de l'Hôtel 2 Février sous le label "Radisson Blu", la récente tenue à Lomé du forum international sur les investissements hôteliers et l'organisation dans quelques semaines à Lomé du sommet de l'UA sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

Evocant le concept "tourisme pour tous", Mme Legzim-Balouki a insisté



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre en charge du Tourisme

sur le développement et la promotion du tourisme domestique au Togo et encouragé les excursions, afin qu'aucun endroit sur le territoire national ne soit étranger aux togolais.

Elle a félicité les opérateurs touristiques nationaux pour leur engagement aux côtés de l'Etat dans le développement et la promotion du tourisme et souhaité que la collaboration se

renforce pour le développement d'un tourisme durable en faveur de tous.

Elle a profité de l'occasion pour appeler les hôteliers, restaurateurs et agents de voyages à proposer des prix étudiés, afin de favoriser la découverte.

"Notre plus grand souhait est que les prix des prestations, les systèmes de transport, les circuits d'information

et de communication soient accessibles à tous les Togolais, afin que le slogan "tourisme pour tous" soit une réalité dans notre pays. Nous travaillons sans relâche avec les opérateurs privés à cette noble fin. (...). Enfin, retenons que chaque fois que nous voyageons, nous participons à une dynamique mondiale capable d'induire des changements positifs pour notre planète et pour toute l'humanité", a-t-elle précisé.

Et c'est sans doute cet impact du tourisme sur les sociétés que le Secrétaire Général de l'OMT a bien voulu mettre en exergue dans son message officiel de la Journée en déclarant : "les voyages nous permettent de rencontrer de nouvelles personnes, d'admirer de nouveaux paysages et de découvrir de nouvelles idées. En général, plus nous voyageons, plus notre perception du monde change. Les voyages font de nous des êtres meilleurs, sans aucun doute".

Koudjoukabalo avec Savoir News

ECONOMIE/ CONSOMMATION:

Baisse de 1,4% des prix à la Consommation au mois d'Août 2016 en glissement annuel

SELON LES chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) le niveau général des prix à la consommation en août 2016, a poursuivi sa baisse amorcée le mois précédent après une période de hausse entre avril et juin 2016.

La baisse est de 3,4% contre une légère diminution de 0,1% au mois précédent. Cette baisse est essentiellement l'effet de la régression des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-10,2%); et dans une moindre mesure à celle des fonction de consommation "Transports" (-0,5%); "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,5%); "Santé" (-1,5%); "Biens et services divers" (-0,8%) et "Tabac et stupéfiants" (-0,2%). La baisse considérable des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" s'explique en partie par l'apparition sur les marchés des premières récoltes des produits du poste "Tubercules et plantain" (-43,4%). La baisse observée au niveau des postes; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-14,8%); "Légumes frais en fruits ou racine" (-25,4%); "

Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (-12,0%) et "Céréales non transformées" (-2,3%) a également contribué à celle des prix des produits de cette fonction.

S'agissant de la fonction de consommation "Transport", la diminution des prix des produits est liée au poste "Carburants et lubrifiants" (-2,2%). Concernant la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", la baisse observée est attribuable au poste "Combustibles solides et autres" (-6,0%). Pour ce qui est de la fonction de consommation "Santé", sa baisse est due à celle du poste "Médicaments traditionnels" (-11,6%). Les postes "Appareils et articles pour soins corporels" (-14,0%) et "Vin et boissons fermentées" (-1,8%) sont à la base de la baisse respective des fonctions de consommation "Biens et services divers" et "Tabac et stupéfiants".

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer : "Igne" (-49,7%); "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-44,3%); "Tomates rondes (Pomme)" (-56,1%); "Piment rouge frais" (-20,1%); "Bananes douces" (-22,2%); "Cure dents" (-29,4%); "Piment vert (Gboyébessé)" (-34,8%); "Herbe Zangara pour palu-

disme" (-26,0%); "Jus de bissape" (-43,5%); "Sel de cuisine gros cristaux" (-23,8%); "Cossette de manioc" (-18,7%); "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-1,2%); "Essence 'SUPER' dans les stations services administrés" (-3,8%); "Banane plantain mûre" (-15,8%); "Manioc râpé (Agbélina)" (-12,5%); "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-2,0%); "Carottes" (-41,8%); "Jus de citron" (-26,4%); "Gas-oil ordinaire dans les stations services administrés" (-4,0%); "Salade verte locale (Laitue)" (-18,8%); "Manvi fumé (Hareng)" (-5,3%); "Gboman" (-9,3%); "Haricots rouges secs" (-8,6%); "Huile de palme traditionnelle (Zomi)" (-2,5%); "Riz local longs grains vendu au petit bol" (-10,4%); "Sucre raffiné en poudre" (-5,0%); "Arachide décortiquée crue" (-5,1%); "Chinchard frais (Akpala moumou)" (-1,6%); "Doèvi séché (Anchois)" (-14,3%); "Farine de manioc (Gari)" (-2,8%); "Maïs en pâte (Mawoè)" (-5,7%); "Tapioca petit grain" (-3,7%); "Pétrole lampant à la pompe" (-3,7%); "Aubergine locale" (-8,5%); "Gombos frais" (-3,1%); "Gingembre frais" (-12,3%); "Choux vert" (-44,1%); "Doèvi frit" (-10,4%); "Piment rouge sec" (-11,1%); "Viande de boeuf avec os

Suite à la page 6

SITES WEB UTILES

-www.sogesti.net

Création de site web -
Formations-Sage

-www.togomac.com

Centre Apple
Vente-Services-Formations

-Togoarchive.com

Externalisation des archives
Gestion électronique des documents

-www.rapidehosing.com

Hébergement web bon prix
Hébergement zimbra-alfresco-odoo

-www.emploitogo.com

Emplois-CV-Formations

-www.togoannonce.com

Vente-Achat-Location
Immobilier-Véhicules..

www.lemedium.info

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

Récapissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalo
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Reclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez vos
marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 04 Octobre 2016

SOMMET SUR LA SECURITE MARITIME :

Le gouvernement met les bouchées doubles, l'opposition apprécie diverement

LOMÉ VA accueillir dans quelques jours le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritime. Selon le ministère des affaires étrangères, plus de 3.000 invités sont attendus pour définir une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime en Afrique et promouvoir l'économie bleue marine. C'est la première fois que les chefs d'État et de gouvernement des 54 pays de l'Union africaine se réuniront sur cette thématique avec à la clé l'adoption d'une charte.

Si le gouvernement met les petits plats dans les grands pour donner un cachet spécial à cette rencontre, la première au Togo depuis 2000, les partis politiques de l'opposition l'apprécient diversement. Voici la perception des leaders de OBUTS et de la CDPA.

AGBEYOME KODJO : " je ne doute pas que ce sommet extraordinaire fera date dans les annales de l'Union Africaine"

Pour le Président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire OBUTS, le sommet prévu du 10 au 15 octobre vient à point nommé, car "l'enjeu est énorme dans un monde de plus en plus menacé par l'islamisme radical, qui connaît le ralentissement économique et la montée du chômage", affirme-t-il dans un post sur Facebook.

Mais pourquoi ce Sommet en ce moment? "Simplement parce que le monde n'est plus sûr. La menace sécuritaire est réelle et prégnante", a répondu Agbéyomé Kodjo.

L'ex-Premier ministre a relevé l'importance de ce sommet, s'appuyant sur des analyses, avec des chiffres à l'appui.

Selon lui, depuis 15 ans après l'attaque des tours jumelles aux Etats Unis, le nombre d'attaques terroristes dans le monde est passé de moins 2000 à plus de 14.000 soit 7 fois plus d'attentats : "depuis 2014, l'Etat Islamique et ses filiales locales ont perpétré plus de 213 attaques occasionnant la mort de plus de 3000 personnes dans 28 pays dont des pays africains".

"Au niveau de la piraterie maritime le Bureau Maritime International a recensé 4.000 actes de piraterie entre 1980 et 2010. Ce qui équivaut à 45 actes de grand banditisme perpétré par les gangsters de la mer chaque année. Le théâtre de l'ensemble de ces actes de piraterie maritimes sur les navires commerciaux, les chalutiers les bateaux de plaisance et les installations pétrolières se situe en Asie, Asie du Sud Est, la Mer Rouge, le sous-continent indien, Bangladesh, le détroit de Malacca et de



Gabriel Menssan Agbéyomé Kodjo, Pdt de OBUTS

Singapour le Golfe d'Aden et le Golfe de Guinée", a-t-il souligné.

"L'épicentre de ces actes de piraterie, s'est déplacé du Golfe d'Aden pour prendre ses quartiers dans le Golfe de Guinée, désormais considéré comme une zone à risques", a-t-il poursuivi.

La piraterie maritime coûte chaque année plus de 1200 milliards de franc cfa au pays du littoral du Golfe de Guinée, empêchant les Etats de disposer des ressources nécessaires pour le financement de leur budget, et conséquemment une réduction de leur capacité à satisfaire les besoins essentiels de leurs populations.

Le Golfe de Guinée qui s'étend du Cap Vert au Sud de l'Angola long de 6000 km, attise, a souligné Agbéyomé Kodjo, les convoitises des grandes puissances et pour cause: 7ème réserve mondiale en hydrocarbures, 9ème réserve mondiale en Gaz naturel, et est particulièrement poissonneuse.

"C'est le corridor maritime plus rapide pour joindre l'Europe et les Etats Unis, donc moins onéreux. C'est aussi le parcours de prédilection des seigneurs narcotrafiquants pour rejoindre l'Europe et les Etats Unis", a-t-il relevé.

Le président de l'OBUTS a qualifié de "voyous de la haute mer", ces pirates qui y développent "toutes sortes de trafic notamment drogue, faux médicaments, pêche illégale, attaques des navires commerciaux et des installations pétrolières et prennent les équipages et des marins en otage en exigeant des rançons".

"On comprend dès lors que l'enjeu de ce sommet est énorme dans un monde de plus en plus menacé par l'islamisme radical, qui connaît le ralentissement économique et la montée du chômage", a précisé M. Kodjo.

"C'est tout à l'honneur du Togo d'avoir accepté d'offrir son merveilleux cadre pour engager au niveau multilatéral la concertation devant déboucher sur des mesures

cohérentes et appropriées pour rendre la terre et la mer moins risquées pour la sécurité humaine et pour l'épanouissement de l'économie internationale", a-t-il indiqué, citant le vieux dicton : "Qui contrôle la Mer contrôle la Terre".

"Togo a vu juste en mettant en place le Haut Conseil de la Mer, la Préfecture Maritime, et la modernisation opérationnelle de la Marine Nationale. Par le génie togolais qui s'est assoupi un moment je ne doute pas que ce sommet extraordinaire fera date dans les annales de l'Union Africaine comme celui de son ancêtre tenu à Lomé en Juillet 2000 consacrant la mutation de l'Organisation de l'Unité Africaine en Union Africaine", a-t-il conclu.

Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON : " La CDPA ne voit pas les togolaises et togolais assoiffés de réformes(...) accueillir dans la sérénité et la joie des invités "

La Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA, opposition) n'accompagnera pas le gouvernement dans l'organisation de ce sommet de Lomé.

Dans un communiqué rendu public il y a quelques jours, Kafui Adjamagbo-Johnson, secrétaire générale de la CDPA indique que son parti ne saurait accompagner le gouvernement dans cette entreprise, surtout que celui-ci s'est remis depuis 2007 à s'endetter au point où l'encours de notre dette publique est évalué en décembre 2015 à 1385 milliards de francs cfa

" La CDPA ne voit pas les togolaises et togolais assoiffés de réfor-



Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, SG CDPA

mes scellant l'entrée de notre pays dans une ère véritablement démocratique, noyés pour une large part dans une pauvreté incommensurable les conduisant à se nourrir et se soigner difficilement, accueillir dans la sérénité et la joie des invités qui viendront, certes prendre des décisions sur les questions de sécurité, mais les priveront aussi de ressources qui pourraient servir à trouver une réponse à leurs besoins sociaux et économiques de base" estime Kafui Adjamagbo-Johnson.

Les responsables de ce parti politique avaient été reçus la semaine dernière par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, rencontre au cours de laquelle ce dernier, a sollicité le soutien de la CDPA pour la "réussite" de ce sommet.

"Lors de cette consultation tardive, qui en réalité est une menace voilée à l'endroit de quiconque entreprendrait une action en dehors de celles prévues par le gouvernement, les arguments développés par le ministre n'ont nullement convaincu la CDPA", indique la CDPA.

Il convient de rappeler que Jean Pierre Fabre, le leader de l'ANC et chef de file de l'opposition avait estimé ne pas être intéressé par l'organisation d'un tel sommet par le Togo. D'autres leaders en l'instar de Abass Kaboua trouve que c'est une bonne chose quand bien même il regrette de ne pas être associé.

Koudjoukabalo
Source : Savoir news

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280
Anticorruption

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECHERCHES

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201
Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Zozo
FAURE GNASSINGBÉ A RENDU HOMMAGE SAMEDI AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES, BAN KI-MOON QUI ARRIVE AU TERME DE SON MANDAT DE 10 ANS



Faure Gnassingbé et Ban Ki-Moon en septembre 2015 à New York

Depuis New York, le chef de l'Etat a rappelé le travail accompli par l'ancien ministre des Affaires étrangères de Corée.

Durant ces huit années à la tête de l'ONU, il a assuré la promotion du développement durable, a été à l'origine de la création d'ONU-Femmes, nouvelle grande institution qui regroupe les activités du système des Nations Unies dans ce domaine.

Il a tout mis en œuvre pour aider les pays en situation de crise ou d'instabilité. La crise syrienne a été l'un de ses gros dossiers même si les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes.

Ban Ki-Moon a donné une impulsion nouvelle au désarmement, à la maîtrise des armements et à la non-prolifération. Enfin, il est parvenu à renforcer et à moderniser l'organisation.

M. Gnassingbé a rappelé que sous la direction du secrétaire général, les relations s'étaient considérablement renforcées entre le Togo et les différentes Agences de l'ONU.

Ban Ki-Moon quittera son poste à la fin de l'année. Son successeur n'est pas encore connu. Il doit être élu dans les prochaines semaines par l'Assemblée générale.

Source : @Republicoftogo

NEW YORK, CARREFOUR DIPLOMATIQUE

Le chef de l'Etat a participé toute la semaine à l'Assemblée générale de l'ONU. Une opportunité diplomatique de premier choix, estime L'Eveil de la Nation qui signale que le Togo en a profité pour signer l'Accord de Paris sur le climat. Faure Gnassingbé a plaidé en faveur de la faim zéro, indique La Lettre de la Kozah.

L'Union reprend le communiqué publié par l'Union européenne. Des félicitations adressées au Togo pour avoir ratifié le protocole facultatif à l'abolition de la peine de mort.

La refondation des forces de sécurité se poursuit. Vision d'Afrique précise que le corps des gardiens de préfecture aura désormais pour mission les services d'escorte et de servitude.

Les députés ont ouvert jeudi la session budgétaire. Tout devrait être voté avant la fin de l'année. Togo Presse précise que les élus auront à se prononcer également sur le nouveau code de la marine marchande.

Du 10 au 15 octobre, Lomé accueille une conférence de l'Union africaine sur la sécurité maritime. Une délégation togolaise a participé au salon Top Resa à Paris.

Source : @Republicoftogo

Zozo

UN BÂTIMENT FLAMBANT NEUF ET
DES LATRINES POUR L'ÉCOLE
PRIMAIRE CATHOLIQUE DE
MODESSEPE

L'Ecole Primaire Catholique de Modessepe (canton d'Atchanvé) s'est dotée d'un bâtiment flambant neuf et des latrines, des bijoux inaugurés lors d'une messe célébrée dimanche dans l'enceinte de ladite école.

Les ouvrages ont été réalisés grâce à un projet de l'association +Action Dignité pour Tous+ (ADT), financé par des associations Mercatino et Oratorio de la ville de Castellone en Italie par l'entremise du Révérend Père Fabrice Vovor du diocèse de Kpalimé. Grâce à ce projet, une salle a été construite l'année dernière pour les enfants du préscolaire de cette école. La messe s'est déroulée en présence des responsables de l'enseignement catholique de Kloto, des autorités administratives, traditionnelles et religieuses, des enseignants et élèves, des fidèles de la paroisse d'Atchanvé et d'une délégation de trois membres des associations Mercatino et Cratorio venue d'Italie (...)

Dans son homélie, le curé de la paroisse d'Atchanvé, le Rév. Père Germain Nyaledomé a rendu grâce à Dieu pour ce bienfait et affirmé que cette œuvre est la preuve de l'illustration de l'amour de Dieu envers les hommes.

Mme Afetse Aimé (directrice des ressources humaines de l'enseignement catholique de Kpalimé) et Ahobo Etienne (représentant du directeur de l'EPC d'Atchanvé) ont tour à tour, remercié les donateurs et promis veiller à la bonne utilisation des ouvrages.

Mme Pupillar Bergo (responsable de la délégation des associations italiennes) a pour sa part, mis l'accent sur l'importance de l'éducation dans le développement d'un pays. Elle a réaffirmé la détermination de son association à accompagner l'Ecole Primaire Catholique de Modessepe.

Source : @Savoir News

Inscriptions en ligne à l'université de Kara

Meilleur service en faveur des étudiants Après celle de Lomé, l'université de Kara (420 km de Lomé) opte pour un système d'inscription en ligne opérationnel dès cette rentrée. Moins de paperasse, moins d'attente pour les étudiants et donc plus d'efficacité pour la direction des affaires académiques et scolaires (DAAS).

La date de la rentrée universitaire n'a pas encore été annoncée.

Source : @Republicfoto

UNE VOITURE SOLAIRE ASSEMBLÉE
AU TOGO

Une voiture fonctionnant à l'énergie solaire

Les industriels togolais n'ont pas attendu la signature par le Togo de l'Accord de Paris sur le climat pour se lancer dans le secteur des véhicules propres.

Une société vient de créer dans la banlieue de Lomé une unité d'assemblage d'automobiles et de tricycles électriques fonctionnant à l'énergie solaire.

Des panneaux sont installés sur le toit des véhicules. L'autonomie est encore limitée (100 km environ), mais la charge est permanente grâce aux capteurs qui emmagasinent l'énergie.

Les prix sont attractifs : 1,8 million de Fcfa pour la version 3 roues et 3,2 millions pour la voiturette.

Source : @Republicoftogo

PLEURS ET GEMISSEMENTS A LA SOCIÉTÉ RAMCO S.A. :

Un personnel aux abois, une direction insensible, des conditions de vie et de travail nauséabondes

LA SOCIÉTÉ RAMCO fait partie de la chaîne des grandes surfaces opérant sur le marché togolais depuis des décennies. Si pour le commun des mortels, les diverses activités de la Société RAMCO contribuent un temps soit peu au développement économique de notre pays, il sied de relever que malheureusement au sein de cette Société, l'épanouissement des personnes en tant qu'êtres humains, en référence aux normes internationales du travail, n'est pas du tout au rendez-vous.

Un personnel aux abois qui peine à se faire entendre de sa Direction générale malgré les interventions de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales à maintes reprises...

En 1919, conscients du fait " qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger ", les Etats signataires du Traité de Versailles ont créé l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Pour relever le défi, l'Organisation nouvellement créée a conçu un système de normes internationales du travail qui couvrent toutes les questions liées au travail : des conventions et des recommandations internationales élaborées par des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs des quatre coins du monde. Notre pays n'étant pas du reste, il est plus que concerné par les normes internationales dont découlent les exigences et conditions du monde du travail au plan national. Et au Togo, face aux difficultés d'entente ou de compréhension entre les différents acteurs du monde du travail, notamment entre les employés et les employeurs, c'est justement la Direction du Travail et des Lois sociales à travers ses Inspecteurs qualifiés qui interviennent, parfois, dans des conditions difficiles, avec toutefois cette nuance que certaines brebis galeuses penchent systématiquement des fois du côté des employeurs, de l'avis de certains employés.

Un traitement du Personnel qui s'assimile à de l'esclavage

Tout en saluant les efforts de la Direction générale de la Société RAMCO S.A. de continuer par développer ses surfaces de vente, il est cependant déplorable de savoir que les membres du personnel de cette Société tirent le diable par la queue et sont obligés de travailler dans des conditions exécrables et nauséabondes où la dignité de la personne humaine n'est pas totalement respectée.

Dans " Les Règles du Jeu ", édition révisée 2009 du Bureau International du Travail, il est expressément dit que " le travail n'est pas un produit inanimé comme une pomme ou un téléviseur que



Une des surfaces commerciales de la société RAMCO S.A. à Lomé

l'on peut négocier pour obtenir le meilleur profit ou le prix le plus bas. Il fait partie du quotidien de chacun et il est le fondement de la dignité d'une personne, de son bien-être et de son épanouissement en tant qu'être humain ". Bref, à lire entre les lignes, la voie vers un travail décent est clairement tracée. Et les normes internationales du travail concernent avant tout l'épanouissement des personnes en tant qu'êtres humains. Précisons à cette fin que dans la Déclaration de Philadelphie de l'OIT (1944), la communauté internationale a justement reconnu que " le travail n'est pas une marchandise ".

Au Togo et dans le cas d'espèces de la Société RAMCO S.A., tout porte à croire que la compréhension selon laquelle " le travail n'est pas une marchandise ", n'est pas du tout assimilée et comprise.

Aujourd'hui, c'est la désolation totale dans le rang du personnel de la Société RAMCO S.A. qui déjà, dans une correspondance en date du 1er décembre 2014 signée des Délégués du personnel (sauf signature du sieur GAGNON KOSSI) rappelait au Directeur Général Monsieur RAMA L. SHRIYAN un certain nombre de doléances entre autres l'assurance santé des familles du personnel, la mise de boîtes à pharmacie dans tous les départements selon l'article 46 de la Convention interprofessionnelle du Togo, des primes et diplômes d'honneur pour le personnel ayant fait plus de 20 ans de service selon l'article 56 de la Convention Collective interprofessionnelle du Togo, le relèvement de la prime de transport de 3.00 FCFA, l'inscription de tout employé ayant fait six (6) mois à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) selon l'article 9 de la Convention interprofessionnelle du Togo, la rémunération des heures supplémentaires selon l'article 29 de la Convention interprofessionnelle du Togo etc.

Rappelons tout de même qu'après avoir accusé réception de la correspondance du 1er décembre 2014 du collège des Délégués du Personnel, le Directeur Général Monsieur RAMA L. SHRIYAN a dans une correspondance réponse

en date du 27 décembre 2014, a tenté d'apporter quelques éclaircissements aux doléances de son personnel. Pour La Direction de la Société RAMCO S.A., l'assurance maladie du personnel venant, à cette époque, d'être mise en place, " il serait souhaitable que nous puissions maîtriser ce premier volet par ses effets induits avant d'embrasser ce second volet qui est l'assurance maladie de famille. Il est à rappeler que ces assurances maladies ne sont pas encore d'actualité avec la convention collective mais la santé

sur la sollicitation d'intervention de la Direction Générale du Travail et des Lois Sociales afin d'user de leur pouvoir pour " les rétablir dans leurs droits " car estiment les Délégués du Personnel (lettre portant cette fois-ci la signature du Sieur GAGNON Kossi), " depuis l'an 2012, plusieurs démarches ont été diligentées vers la direction de notre société pour réclamer nos droits et des meilleurs conditions de travail ".

La seconde correspondance du Collège des Délégués du personnel en date du 30 Novembre 2015, demandant également une intervention, rappelait que l'Inspecteur Monsieur KAKOMKATE avait initié plusieurs séances de travail avec les représentants de RAMCO S.A. en présence d'un envoyé de SYLIECOT, et un Relevé de la Conclusion des séances de travail est établi ". Et que malheureusement " le 15 septembre 2015, sur invitation de l'Inspecteur, pour lecture, amendement et signature du document, le Chef du Personnel et le Chef Comptable, représentant RAMCO S.A. ont souhaité plus de temps pour le faire dès leur retour au bureau et ont promis de la ramener au plus tard le 18 septembre 2015 ".

La réticence et la lenteur de la Direction Générale de la Société



Rama L. Shriyan, DG de la société RAMCO S.A.

de notre personnel l'oblige ".

Concernant la doléance ayant trait aux boîtes à pharmacie, Monsieur RAMA L. SHRIYAN estimait le 27 décembre 2014 que " les boîtes à pharmacie ont été créées dans tous les départements mais les négligences des employés et des gérants ont fait disparaître au fil des ans ces précieuses boîtes de premiers secours. Néanmoins ces boîtes seront rétablies dans les lieux concernés ".

Suite à ces échanges de courriers entre les délégués du personnel et la direction générale, d'autres courriers furent cette fois adressés par le Collège des Délégués du Personnel à Monsieur le Directeur Général du Travail et des Lois Sociales les 23 mai et 30 novembre 2015.

La lettre du 23 mai 2015 portait

RAMCO S.A. à faire à temps ses observations avant signature du Relevé des Conclusions, avait même amené le Chef Service de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales/Lomé Ouest 1 Monsieur KAKOMKATE K. Essoham à leur adresser une Mise en demeure en date du 03 Novembre 2015 sous le numéro 063/15/IKTLS/L-O1 " de ramener dans les soixante-douze (72) heures (du 04 au 06 novembre 2015 inclus) au Secrétariat de inspection du travail et des lois sociales de Lomé-Ouest 1 le document intitulé : " Relevé de conclusions de la la séance de travail entre la Direction générale de RAMCO S.A., les Délégués du Personnel de RAMCO S.A. et l'Inspection du travail et des lois sociales de Lomé-Ouest 1 " avec cette menace que "

Suite à la page 5

PLEURS ET GEMISSEMENTS A LA SOCIETE RAMCO S.A. :

Un personnel aux abois, une direction insensible, des conditions de vie et de travail nauséabondes

Suite de la page 4

passé ce délai, un procès-verbal d'infraction sera dressé et adressé au Procureur de la République conformément à l'article 187 de la loi précitée pour poursuite".

Rappelons que ce n'est qu'après cette mise en demeure que le Relevé de conclusions a pu être signé le 27 janvier 2016 entre la Direction

à tout recouplement d'informations

Dès que nous avons été informés des revendications du Personnel et surtout des conditions de travail et de vie nauséabondes dans la Société RAMCO S.A., nous avons comme nous l'exige notre profession approché le Chef du Personnel Monsieur ADJAGODO Kokou Ambroise par

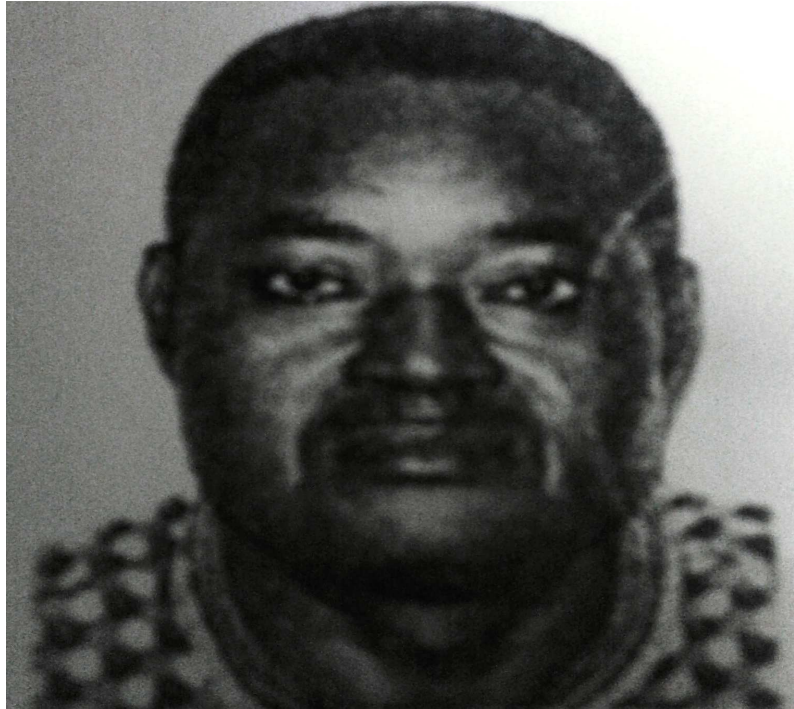
seulement aux membres de son personnel mais surtout aux médias et à la presse togolaise dans son ensemble et à une volonté délibérée d'empêcher la manifestation de la vérité. On préfère donc se cacher derrière un silence compromettant.

Nous en voulons pour preuve

l'article publié par nos confrères du Journal LIBERTE N° 1779 du jeudi 11 septembre 2014 sous le titre : "Malaise à la Société RAMCO/ Les employés se disent méprisés par leur employeur".

Dossier à suivre...

Crédo TETTEH



Kpantala Djoua, porte-parole des Délégués du personnel

Générale de RAMCO S.A. représentée par le sieur ADJAGODO Kokou le Chef du Personnel, le Porte-parole des Délégués du Personnel le sieur KPANTALA Djoua et le Chef Service de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales/Lomé Ouest 1 Monsieur KAKOMKATE K. Essoham.

Selon Monsieur KPANTALA Djoua, le Porte-parole l'un des Délégués du Personnel que nous avons rencontré sur notre sollicitation, à ce jour il reste encore six (06) points non respectés des Relevés de conclusion. Il n'a pas manqué de nous préciser qu'il avait même prié le Directeur Général du Travail et des Lois Sociales " d'intervenir personnellement dans ce dossier pour sortir le personnel autochtone travaillant chez RAMCO S.A. de son état et de son traitement qui s'assimile à de l'esclavage".

Une direction insensible aux conditions de vie et de travail nauséabondes

Aujourd'hui, pour le Collège des Délégués du Personnel, il y a nécessité de régulariser les arriérés des distinctions honorifiques, d'accorder des repos aux gardiens (au moins 1 jour de repos), de payer des frais de mission aux chauffeurs qui ont l'habitude de traverser la frontière ghanéenne au lieu de ne leur donner que 1.000 FCFA pour boire de l'eau en cours de route, la mise en place d'un contrat de travail en bonne et due forme etc.

Bref, il s'agit de l'avis de Monsieur KPANTALA Djoua Gérard d'améliorer les conditions de travail et de vie des membres du Personnel de la Société RAMCO S.A.

Une direction générale fermée

voie téléphonique afin d'obtenir un rendez-vous pour recouplements d'informations. Ce dernier sans ménagement nous ordonna d'adresser à au Directeur Général une demande écrite. Ce qui fut fait aussitôt le 28 juillet 2016 pour la première lettre de " demande de rendez-vous pour recouplement d'informations " déchargée par la Secrétaire Victoire le même jour à 14h48 minutes.

Sans réponse de la Direction Générale de RAMCO S.A. nous envoyâmes une relance le 09 Aout 2016 cette fois-ci déchargée par AKAKPO A. Enyovi à 10h03. Ensuite une deuxième relance en date du 17 Aout 2016 déchargée par Anyonom à 16h26 et une troisième et dernière relance le 26 aout 2016 sous la décharge de la même Anyonom à 10h30.

En somme, quatre (04) correspondances sans réponse furent envoyées à la Direction Générale de la Société RAMCO S.A. juste pour obtenir un rendez-vous afin de vérifier les informations à notre disposition.

Notre démarche en procédant ainsi vise seulement à échanger avec la Direction sur un certain nombre de points touchants aux conditions de vie et de travail des membres du personnel avant toute publication suite aux dénonciations parvenues à notre Rédaction.

Aujourd'hui, et face donc à l'indifférence de la Direction générale de la Société RAMCO S.A. il est permis d'affirmer sans prendre des gants que la Direction Générale de RAMCO S.A. se reprocherait beaucoup de dérives et de situations compromettantes. Sinon comment comprendre un tel silence de cimetière ? Un silence de cimetière assimilable également au mépris non



Zozo

LES NATIONS-UNIES TRAVAILLERONT À LA RÉUSSITE DU SOMMET DE LOMÉ

Les Nations unies sont très intéressées par le sommet sur la sécurité, la sûreté maritime et le développement en Afrique. Elles seront présentes en octobre aux côtés du Togo au cours de cette rencontre de haut niveau. C'est le message qu'a délivré vendredi Mohamed Ibn Chambas à Faure Gnassingbé qui l'a reçu en entretien à New-York. Le sommet de Lomé constitue pour le représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, une " opportunité " pour tout le continent afin de définir une approche globale dans sa lutte contre la piraterie maritime. Le diplomate a dit espérer des résultats " concrets " à l'issue de cette rencontre.

Le sommet de l'Union africaine sur la sécurité, la sûreté maritime et le développement en Afrique se tient à Lomé du 10 au 15 octobre 2016. L'ONU sera représentée par une délégation de haut niveau conduite par son Secrétaire Général si son agenda le lui permet, a-t-on appris. **Source : @Afreepress**

SOMMET DE LOMÉ : LA CHINE MET LA MAIN À LA PÂTE

" L'Union Africaine a fait un meilleur choix en organisant ce sommet à Lomé, car Lomé est déjà devenue avec son port en eau profonde, l'une des plus importantes villes côtières de l'Afrique de l'Ouest ". Ces propos ont été prononcés vendredi à Lomé par Liu Yuxi, Ambassadeur de Chine au Togo à l'occasion d'une cérémonie de remise de dons à l'Etat togolais. La Chine a procédé vendredi à la remise de dons au Togo, lot composé de vingt et un (21) ordinateurs de bureau, soixante (60) ordinateurs portables, cinquante (50) ordinateurs de table, une (1) photocopieuse, dix (10) imprimantes, trente-quatre (34) machines de fax, cinq (5) téléviseurs, une (1) caméra, quatre (4) climatiseurs, douze (12) motos, soixante (60) imprimantes Laser, dix (10) copieurs, consommables pour imprimantes et copieurs et cinq (5) bus de 24 à 29 places. Les lots ont été reçus dans les locaux du ministère des Affaires Etrangères par le locataire des lieux, Robert Dussey.

Profitant de cette cérémonie, M. Dussey s'est félicité de l'excellence des relations de coopération entre la Chine et le Togo et a vivement salué l'engagement du pays du soleil levant aux côtés du Togo " depuis que les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de tenir le sommet au Togo ".

De son côté, l'Ambassadeur de Chine au Togo a exprimé l'engagement de son pays à accompagner l'Etat togolais. Il a salué au passage la bonne santé de la coopération sino-togolaise surtout dans les domaines de " renforcement des capacités, de sauvegarde de la sécurité maritime et de la formation des ressources humaines ".

Source : @Afreepress

Zozo

ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR 62 LOCALITÉS



Le conseil d'administration de la BOAD (Banque Ouest-Africaine de Développement) a accordé vendredi un prêt de 6 milliards de Fca au Togo pour l'électrification rurale décentralisée de 62 localités à partir du système solaire photovoltaïque.

Ce projet, indique l'institution, constitue la première phase du Programme de valorisation de l'énergie solaire (PROVES), d'un coût global de 80 milliards.

Sa réalisation permettra de raccorder les abonnés basse tension, l'éclairage public et l'installation électrique dans les habitations.

L'énergie solaire photovoltaïque est une énergie électrique produite à partir du rayonnement solaire. La centrale solaire photovoltaïque est dite renouvelable, car sa source est considérée comme inépuisable.

Source : @Republicoftogo

LE TRONÇON FERROVIAIRE LOMÉ-AGOË RÉHABILITÉ



La voie ferrée allant de la gare centrale de Lomé à Agoë a été entièrement réhabilitée, a annoncé vendredi l'opérateur Blueline Togo (Groupe Bolloré).

Les rails et les traverses ont été remplacés et des milliers de mètres cubes de ballaste ont été déversés.

Les prochains travaux concernent la réhabilitation de 3 passages à niveau situés sur le Boulevard du 13 janvier, le Boulevard des Armées et le Boulevard de la Kara.

Source : @Republicoftogo

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT : L'UE SALUE UN NOUVEAU "PAS FRANCHI" PAR LE TOGO

Le Togo a déposé le 14 septembre dernier auprès des Nations unies l'instrument de ratification du 2ème protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Le porte-parole de Federica Mogherini, la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne a salué le "pas franchi" par le Togo. C'est ce qu'a appris l'Agence de presse Afreepress de la Délégation de l'Union européenne au Togo.

"Le Togo renforce la tendance mondiale à l'abolition de la peine de mort, en devenant le 82ème État partie à adhérer au présent traité important", se réjouit le porte parole.

Aux termes du premier article du 2ème protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, "aucune personne relevant de la juridiction d'un État partie au présent Protocole ne sera exécutée. Chaque État partie prendra toutes les mesures voulues pour abolir la peine de mort dans le ressort de sa juridiction".

L'Union européenne réaffirme par la même occasion, son objectif de travailler à l'abolition universelle de la peine de mort.

Source : @Afreepress

TRANSPORT/HAUSSE DU TARIFS DES PEAGES :

L'Association Togolaise des Consommateurs demande la suspension de l'arrêté ministériel

PAR ARRÊTÉ interministériel, le gouvernement a procédé à une révision à la hausse des tarifs de franchissement aux postes de péage depuis le 15 Septembre 2016.

Cette décision qui n'a pas fait l'objet d'une sensibilisation au préalable à l'endroit des populations est lourde de conséquences sur le quotidien de ces dernières indique l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) dans un communiqué qui s'inquiète que la hausse des tarifs des péages impactera d'une manière ou d'une autre les coûts des transports et par ricochet, les prix des denrées alimentaires et la mobilité des personnes.

Selon Agouta Aladjou, le secrétaire général de l'ATC, les syndicats des transporteurs qui ne respectent pas l'application des tarifs officiels trouveront en cette décision, une aubaine pour légitimer des augmentations illégales de leur tarif. La surcharge des passagers à bord des véhicules en commun a été utilisée comme prétexte des transporteurs afin de compenser le manque à gagner.

Face à cette situation et dans le but d'attirer l'attention des autorités et des pouvoirs publics sur la décision, L'Association Togolaise des



Agouta Aladjou, SG de l'ATC

Consommateurs (ATC) déclare qu'il est regrettable que le Gouvernement ait pris une telle décision sans que des explications convaincantes ne soient données à la population. "La recherche de 35 milliards pour la réparation des routes, pistes appuyée de l'exigence des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) comme annoncé sur les médias par les responsables de la SAFER ne saurait en aucun cas justifier une telle augmentation trop élevée par rapport au coût de la vie au Togo" a pesté

Agouta Aladjou qui pense que dans le cas d'espèce, il revenait au Gouvernement de trouver des solutions alternatives afin de doter la SAFER de ressources nécessaires pour la mission de service public qui lui est assignée.

Pour ce faire, l'ATC demande au Gouvernement de diligenter une étude afin de mieux cerner l'impact social et économique de l'augmentation des coûts de péages sur la population, qu'une Commission Interministérielle soit mise en place

pour statuer sur les études tarifaires de la SAFER et faire des propositions concrètes au Gouvernement pour la recherche de ressources financières alternatives dont la SAFER a besoin dans le cadre de sa mission.

"L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) demande la suspension de cette augmentation et qu'un moratoire d'un an soit accordé aux parties concernées dans le souci de mieux étudier ce sujet très délicat afin de préserver la paix sociale" relève Agouta Aladjou qui par ailleurs exige que la SAFER communique davantage sur ses travaux et chantiers afin de rassurer les citoyens sur les efforts consentis par le Gouvernement à l'entretien des infrastructures routières. "La dégradation des routes bitumées et des pistes est criarde dans certains Chefs-lieux de préfecture" fait remarquer le secrétaire général de l'ATC.

Enfin, l'Association Togolaise des Consommateurs(ATC) demande que l'Assemblée Nationale écoute le Gouvernement sur le contenu de l'Arrêté interministériel ayant révisé à la hausse les coûts aux postes de péages.

Koudjoukalou

ECONOMIE/ CONSOMMATION:

Baisse de 1,4% des prix à la Consommation au mois d'Août 2016 en glissement annuel

Suite de la page 2

au kg" (-0,8%) ; "Poulet vivant de chair" (-6,6%) ; "Betterave" (-16,2%) ; "Akpan" (-10,0%) ; "Essence super de rue" (-1,7%) ; "Carpe frite à l'huile rouge" (-4,9%) ; "Pomme fruit" (-5,3%) ; "Concombre" (-9,8%) ; "Pain en baguette" (-1,4%) ; "Pintade locale vivante" (-7,8%) ; "Pommes de terre" (-3,9%) ; "Ailes de poulet congelé" (-1,4%) ; "Essence mélange de rue" (-1,6%) ; "Sardine à l'huile végétale" (-1,5%) et "Tchoukoutou local artisanal" (-2,9%).

Les plus fortes hausses

Quant aux produits ayant enregistré une hausse, on peut citer : "Oignon frais rond" (+13,6%) ; "Œuf cuit de poule de race" (+75,0%) ; "Mangue greffée" (+143,%) ; "Crabes frais (aglinvi moumou)" (+15,2%) ; "Adémè" (+5,6%) ; "Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (+44,5%) ; "Pains sucrés artisanaux" (+1,9%) ; "Pains artisanaux salés" (+3,1%) ; "Pétrole lampant vendu en vrac" (+1,5%) ; "Poulet congelé importé" (+2,4%) ; "Loyer brut mensuel dans une cour commune avec toilette externe (Studio)" (+1,2%) ; "Greffes (Tissage)" (+3,8%) ; "Haricots blancs secs" (+1,3%) ; "Chips" (+9,0%) ; "Manioc frais (Agbéli)" (+3,2%) ; "Loyer brut mensuel d'une maison en dur avec toilettes externes (Ch + Salon)" (+0,8%) ; "Pain sucré artisanal sucré" (+1,9%) ; "Pain artisanal salé" (+3,3%) ; "Drap de lit en coton (2 Places)" (+2,0%) ; "Saloumon fumé" (+0,6%) ; "Mélange 2 temps"

(+0,4%) ; "Loyer brut mensuel d'une chambre avec toilettes externes (2 ch + salon)" (+1,0%) ; "Noix de Coco sec" (+4,9%) ; "Ablo" (+3,3%) ; "Croissant sans beurre" (+8,0%) ; "Kéké" (+7,3%) ; "Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)" (+6,6%) ; "Cacao avec du lait en poudre (MILO)" (+1,5%) ; "Potasse (Akanhoun)" (+6,3%) ; "Sésame" (+1,4%) ; "Beignet du haricot (Gawou)" (+11,1%) ; "Sucre raffiné en morceaux" (+0,8%) ; "Cola fraîche" (+3,6%) ; "Huile d'Olive" (+1,1%) et "Ail frais" (+2,8%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,3% contre une hausse de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous + jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a diminué de 0,4% contre une progression de 0,2% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais et celui des produits énergétiques ont enregistré une baisse respective de 13,2 % et de 1,6%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une baisse de 4,6% contre un recul des prix des produits importés de 0,6%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont diminué respectivement de 4,8% et de 2,1%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 5,8% des prix des produits non durables et une légère hausse de 0,1% des prix des services.

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de www.lemedium.info



Tomates rondes (Pommes) (-56,1%)

août 2016, comparé à celui du mois de mai 2016 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 3,3% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-9,5%) ; "Transports" (-1,8%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,6%) ; "Santé" (-1,8%) et "Biens et services" (-0,3%).

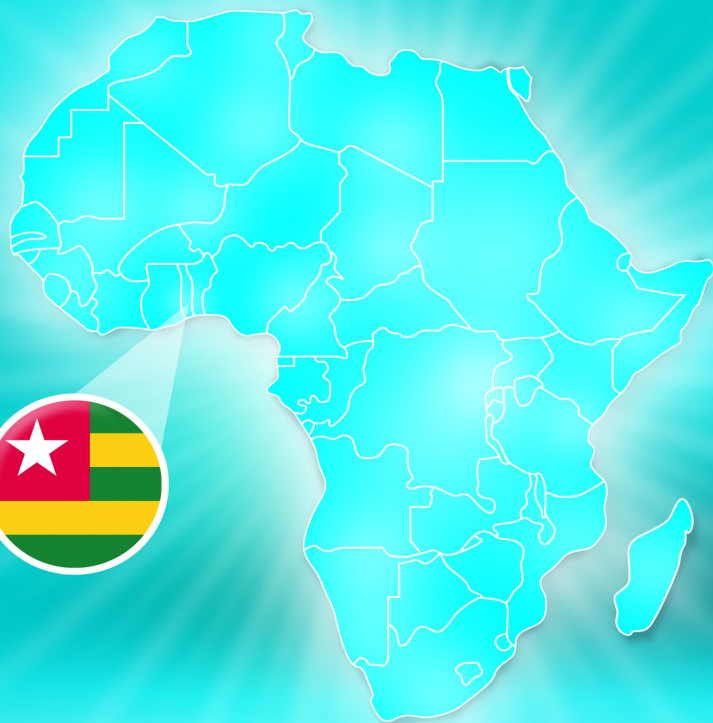
Evolution annuelle

Par rapport à août 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu un recul de 1,4% due essentiellement à la baisse des prix des produits des fonctions "Articles d'habillement et chaussures" (-12,6%) ; "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-3,0%) ; "Communication" (-14,2%) et "Transports" (-4,2%)". Cependant,

les prix des produits des fonctions de consommation "Enseignement" (+18,0%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+13,8%) et "Restaurants et Hôtels" (+28,4%) ont connu une hausse. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette baisse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (-4,7%) et des produits de l'énergie (-12,0%).

Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la baisse conjuguée des prix des produits locaux (-1,2%) et des produits importés (-2,0%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,8% en août 2016 contre 2,1% en juin et juillet 2016 et contre 2,0% en mai 2016. En juillet 2016, ce taux d'inflation était de 1,0% dans la zone UEMOA.

LOMÉ, TOGO
DU 10 AU 15
OCTOBRE 2016



AG Partners

Mers et océans,
facteur de
renforcement
de la coopération
entre États



PROTÉGEONS NOS PROTECT OUR
OCEANS

Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine
sur la Sécurité et la Sureté Maritimes et le
Développement en Afrique



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

"Ma Contribution"



Fonctionnaires, Commerçants,
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.
**CONTRIBUONS TOUS AU
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...
PAYONS NOS IMPÔTS !**



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Zozo

FOOT/D1 - 3È JOURNÉE : KOROKI, LEADER PROVISOI- RE

L'US Koroki a pris la tête du classement du championnat de première division de football du Togo, à l'issue de la troisième journée disputée le dimanche dernier. Le club de Tchamba a dominé l'As Togo Port (1-0). ASKO en déplacement à Womé a dicté sa loi à Maranatha de la localité (1-0). Dyto a de son côté dominé Kotoko (3-0). Us Koroki (7 pts, +4), est suivi de près par Gbikinti (7 pts, +3) et Unisport 7 pts (+3). Le bas du tableau est occupé par Sèmassi (2 pts, -2), Anges (1 pt, -7) et Kotoko (0 pt, -5).

Résultat complet de cette 3è journée:

Dyto-Kotoko : 3 - 0
Agaza - As OTR : 1 - 0
Foadan - Gomido : 2 - 0
Maranatha - ASKO : 1 - 2
Unisport - Anges : 0 - 0
Koroki - As Togo Port : 1 - 0
Gbikinti - Sèmassi : 1 - 1.

Source: @Savoir News

PRÉPARATIFS CAN-2017 : FLOYD AYITÉ FORFAIT CONTRE L'OUGANDA ET LE MOZAMBIQUE

L'international milieu de terrain togolais Floyd Ayité ne disputera pas les matches contre l'Ouganda et le Mozambique les 4 et 9 octobre à Lomé pour le compte des préparatifs de la CAN-2017, pour raison de blessure. "Blessé le mardi 13 septembre contre Burton en championnat de Football League Championship (D2 anglaise) avec Fulham (1-1), Floyd Ayité a déclaré forfait pour les deux rencontres amicales des Éperviers", souligne la FTF dans un petit communiqué. Floyd Ayité souffre d'une entorse à la cheville gauche et est mis au repos pour une durée de trois semaines par le staff médical de Fulham, souligne la FTF.

Mardi dernier, l'entraîneur français du Togo Claude Le Roy avait publié la liste des 23 joueurs retenus pour ces deux matches. Parmi le groupe, figurent presque tous les "cadres" des Éperviers.

Source: @Savoir News

UN BÂTIMENT FLAMBANT NEUF ET DES LATRINES POUR L'ECOLE PRIMAIRE CATHOLIQUE DE MODESSEPE

L'Ecole Primaire Catholique de Modessepe (canton d'Atchanvé) s'est dotée d'un bâtiment flambant neuf et des latrines, des joyaux inaugurés lors d'une messe célébrée dimanche dans l'enceinte de ladite école.

Les ouvrages ont été réalisés grâce à un projet de l'association +Action Dignité pour Tous+ (ADT), financé par des associations Mercatino et Oratorio de la ville de Castelleone en Italie par l'entremise du Révérend Père Fabrice Vovor du diocèse de Kpalimé. Grâce à ce projet, une salle a été construite l'année dernière pour les enfants du préscolaire de cette école...

Source: @Savoir News

Lomé reçoit l'Afrique en octobre



PROTÉGEONS NOS | PROTECT OUR

OCEANS

LOMÉ, TOGO

15 OCT 2016



"Rendons notre Ville Propre et Accueillante"



Ce message est offert par le Consulat de Slovaquie.